

Conseil municipal
Du 14 décembre 2022
à 20 h 00

ORDRE DU JOUR

Administration générale

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 02 novembre 2022
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Délégations au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 4) Modification de la délégation au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 5) Dénomination de la salle au dessus du restaurant scolaire, du jardin de la Mairie, et du sentier découverte de la forêt du Nainglet
- 6) Convention entre la Commune de Fontaines et l'Association « Les pèlerins de Compostelle 71 » pour la mise à disposition de l'ancien presbytère
- 7) Convention de partenariat entre les communes de Fontaines et de Farges-les-Chalon, le SIGFFF, l'ONF et TERREAL pour des mesures en faveur de la faune protégée
- 8) Désignation d'un référent ambassadeur culturel du Grand Chalonnais

Personnel municipal

- 9) Recrutement d'un vacataire pour la réalisation de prestations informatiques
- 10) Suppression et création de postes d'adjoint technique permanent à temps non complet

Urbanisme

- 11) Constitution d'une servitude destinée à la création et le maintien en place d'un talweg de rétention des eaux pluviales sur les parcelles N° AL 80 et AL 231 avec l'indivision DE CHASSEY, le GAEC Les PAREES et la Commune de Fontaines

Finances

- 12) Tarifs municipaux pour l'année 2022
- 13) Indemnisation d'un locataire de la salle Saint Hilaire suite à un préjudice

Divers

- 14) Informations diverses